

BERGERAC

En s'affiliant à la CAVAM, le collectif de défense des victimes de l'amiante, le Cerader, affiche sa volonté d'élargir ses actions aux autres cancérigènes facteurs de maladies professionnelles.

Le Cerader veut étendre son action au-delà de l'amiante

La France figure aujourd'hui sur la première marche du plus gros consommateur de produits phytosanitaires d'Europe. Chaque année, ce sont pas moins de soixante mille tonnes qui sont épandues sur l'Hexagone, et douze mille morts prématurées dues aux pollutions de l'air. Vingt ans après l'amiante, le pays est ainsi à l'aube d'un nouveau scandale sanitaire. Le Cerader, réuni vendredi soir en assemblée générale, a affiché sa volonté à s'emparer de ce nouveau combat.

« Une tâche amplifiée, telle notre motivation »

JEAN-MARC SEGUREL

« Ce qui était possible hier pour l'amiante, le sera demain pour ces cancérigènes extrêmement dangereux et responsables de nombreuses pathologies », assure René-Pierre Laurent, secrétaire national du CHSCT Défense invité par le Cerader, « la commission européenne se pose encore la question de réviser les valeurs limites d'exposition. Pourtant, si cela était fait, plus de cent mille vies pourraient être sauvées ces prochaines années ».

Ce dernier note tout le cynisme des pouvoirs publics et des employeurs conscients depuis de longues années du danger à exposer les salariés. En rejoignant la CAVAM (coordination de défense des victimes de l'amiante et des maladies professionnelles), le Cerader fait le choix aujourd'hui de



Le Cerader mobilise toutes ses forces pour de nouveaux combats

prendre en compte les maladies faisant suite aux expositions aux autres agents cancérigènes. « Notre tâche en sera amplifiée », ne cache pas Jean-Marc Segurel, responsable prévention du collectif, « mais nous sommes motivés et forts de notre expérience, de nos luttes et de nos nombreux succès ». Lors de cette assemblée, c'est aussi le projet de création d'une unité pilote d'inertage de l'amiante sur la Poudrerie de Bergerac qui a été présenté (voir notre édition de mercredi).

« L'amiante est un fléau social qui fait trop de victimes ; nous devons avoir un regard impitoyable sur les responsables de ces assassi-

nats à effet différé », tonne René Vincent, le président du collectif, « ce projet tant environnemental, sanitaire que social doit voir le jour à Bergerac, et que l'on nous parle pas d'argent car la vie doit être prioritaire sur le fric ». Selon René Vincent, le ministre de l'Environnement aurait déjà chiffré cet investissement, et « le gouvernement pense le budgéter pour, selon ses dires, une réalisation rapide. Mais les réponses ne sont pas claires ».

Le président a appelé les élus à s'emparer de cette question « avec force, mais pas celle de l'inertie ». En ce sens, une motion a été votée à l'unanimité ce vendredi soir. De

son côté, la direction d'Eurenc toujours entreprise d'Etat à qui été exposé ce projet, n'a pas fait part de son intérêt à développer un dispositif sur son site bergeracois. Pourtant, plus de vingt millions de produits amiante sont à traiter sur l'ensemble du territoire français. Un marché juteux que les industriels privés, bien que peu enclins à se soucier de la santé des populations, visent avec avidité. La C-Eurenc a pour sa part fait savoir qu'elle s'associe au projet du Cerader « afin que ce problème de santé publique puisse se transformer en atout économique et social avec des emplois à la clef ».